

# TRAPPES MAG

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION LOCALE ■ NOVEMBRE 2023 ■ n° 182



## VILLE POPULAIRE, VILLE SOLIDAIRE

DOSSIER ■ p.6

**LA VILLE CHANGE** p.16

Relance du plan  
de sobriété énergétique

**À TRAVERS LA VILLE** p.22

Trappes s'engage contre  
les violences faites aux femmes

## Rentrée 2024-2025

Votre enfant est né·e en 2021 ?  
La campagne d'inscription pour  
préparer son entrée à l'école  
maternelle en septembre 2024  
est ouverte. **Vous avez jusqu'au  
vendredi 9 février 2024 pour  
accomplir votre démarche**  
directement via l'espace citoyen  
Trappes&Moi, ou en mairie auprès  
de la Direction de l'éducation (pôle  
relations familles et partenaires).  
Tél. : 01 30 69 17 59

### LA MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de Ville - 1, place de la République  
CS 90 544 - 78197 TRAPPES Cedex  
Tél. : 01 30 69 17 00

Lundi: 13h - 19h30

Du mardi au vendredi: 9h-12h et 13h15-17h

Fermé le vendredi matin, hors rendez-vous.

### HORAIRES DE MARCHÉ

Marché des Merisiers: mercredi 13h30-18h30,

vendredi 7h30-13h et samedi 7h30-14h

Marché du centre-ville: dimanche 7h30-13h

Communiquez et informez-vous via  
les réseaux sociaux de la Ville

 /villedetrappes

 /VilleTrappes

 /villedetrappes

 /trappesofficiel

et aussi [trappes.fr](http://trappes.fr) - [trappesmag.fr](http://trappesmag.fr)



# SOMMAIRE



6

"Noël pour tous", fête solidaire de fin d'année

**Retour en images** | 4

**Dossier** | 6

**La ville populaire, ville solidaire**

**Bande dessinée** | 11

La famille Tr'Happy et ses aînés

**La ville change** | 15

Un nouveau commerce pour mieux entendre à Trappes

Relance du plan de sobriété énergétique

Un composteur partagé testé et adopté

**Jeunesse** | 18

Kesk'IA : pour ces jeunes l'avenir c'est maintenant !

**Environnement** | 20

Une consultation citoyenne sur

les futures zones d'accélération

**À travers la ville** | 21

Le Mobilier national reprend vie à Trappes

Trappes s'engage contre les violences faites aux femmes

**Conseil municipal** | 23

**Hommage** | 24

Dominique Bernard

**État civil** | 25

**Tribunes libres** | 26

**Agenda** | 27

Vous souhaitez contacter la rédaction de votre magazine ? Proposer un article, une photo, nous poser une question, ou nous faire une remarque sur un numéro précédent ? Vous pouvez maintenant directement nous écrire :  
[redaction@mairie-trappes.fr](mailto:redaction@mairie-trappes.fr).

Chères et chers Trappistes,

L'horreur.

**Depuis l'attaque terroriste du Hamas le 7 octobre dernier, l'horreur frappe tous les jours nos yeux et nos consciences.**

Aux crimes commis par le Hamas ayant provoqué la mort de 1 400 Israéliens, en grande majorité des civils, dans des conditions barbares et l'enlèvement de 240 otages innocents, ont succédé les crimes commis par le gouvernement israélien dans la bande de Gaza, qui ont déjà fait 11 000 victimes. Plus de 4 000 enfants, 41 journalistes, des dizaines d'agents de l'Organisation des Nations Unies et d'ONG ont péri sous les bombes.

42 de nos compatriotes ont été tués, en Israël et en Palestine.

Il ne s'agit pas là que de chiffres froidement égrainés : **nous sommes tous glacés par la vision de toutes ces vies humaines sacrifiées par la folie des hommes.** Toutes ces vies, israéliennes ou palestiniennes ont à nos yeux la même valeur, quelles que soient leur religion ou leur couleur de peau.



Face à cette situation  
dramatique, la voix de  
la France en faveur de  
la paix se doit  
d'être puissante.

**Cette folie meurtrière doit cesser.** Jusqu'où nous mènera la surenchère dans l'horreur, si nous n'y mettons pas rapidement fin ? À Gaza, l'ONU parle désormais de "risque grave de génocide" du peuple palestinien. Aux bombardements quotidiens s'ajoutent les coupures d'eau, d'électricité, le blocage de l'aide humanitaire. Tous ces actes constituent autant de crimes de guerre dénoncés là encore par l'ONU. Sous les ruines de Gaza et dans les foyers endeuillés d'Israël germe la haine qui, demain, nourrira le cycle infernal de la vengeance et de la guerre.

**Face à cette situation dramatique, la voix de la France en faveur de la paix se doit d'être puissante.** Contrairement à ses prédécesseurs, du Général de Gaulle au Président Chirac dont les paroles indépendantes et courageuses étaient respectées, l'actuel

Président de la République a tardé à faire entendre la voix singulière de la France. Pendant un mois, son refus d'appeler au cessez-le-feu a pu apparaître comme un soutien implicite aux crimes de guerre commis au sein de la bande de Gaza.

Il est plus que temps de mobiliser les diplomaties françaises et européennes pour qu'elles pèsent de tout leur poids, afin de faire taire les armes et rechercher un chemin pour une paix juste et durable.

Un symbole fort, un acte courageux pourrait être posé immédiatement par le gouvernement français : reconnaître officiellement l'État palestinien, à l'heure même où l'existence de son peuple est menacée. Rappelons que le Parlement français, en décembre 2014 déjà, a voté une résolution en ce sens.

Mais outre la paix au Proche-Orient, c'est également à la paix au sein de notre nation qu'il faut veiller. **Alors que les actes antisémites et islamophobes se multiplient, nous devons lutter contre la confusion cherchant à rendre responsables, ici en France, des communautés religieuses entières pour des crimes commis dans une autre région du monde.** En aucun cas un Français juif n'est responsable des crimes de l'armée israélienne, pas plus qu'un Français musulman n'est responsable des crimes commis par le Hamas.

Trappes, ville engagée pour la paix, ne renoncera jamais à ces principes. Dans ces moments de violence extrême, serrons-nous les coudes et chérissons la fraternité qui nous unit.

Ali RABEH  
Votre maire



# L'actualité des derniers mois

## Vendredi 29 septembre : Place des droits

La Ville de Trappes a eu le privilège d'accueillir pendant deux jours la Défenseur des droits Claire Hédon et son équipe, offrant ainsi une précieuse assistance aux habitants pour répondre à leurs questions et recueillir leurs plaintes. Durant ces deux jours, des centaines de personnes ont rencontré les équipes de la Défenseur des droits, abordant des sujets allant des problèmes administratifs aux discriminations. Plus de 80 saisines ont été enregistrées en seulement deux jours.

Ali Rabeih, maire de Trappes aux côtés de Claire Hédon, la Défenseur des droits.



## Mardi 26 septembre : Portes ouvertes à la Maison des parents

Cet après-midi était l'occasion pour les parents ou futurs parents de partager un moment convivial avec les équipes de la Maison des parents ! **Au programme : écoute, échange, accompagnement, découverte de la structure et de ses activités** pour ceux qui ne l'avaient pas encore visitée.

Pour en savoir plus : [trappes.fr](http://trappes.fr)  
Maison des parents - 11 rue Maurice Thorez



## Samedi 7 octobre : Cérémonie d'hommage

C'est à Aincourt (Val-d'Oise) qu'a eu lieu la 23<sup>e</sup> cérémonie qui rend hommage aux nombreux hommes, femmes et enfants qui connurent l'enfermement dans cet ancien sanatorium. Ce centre d'internement, à l'initiative du Préfet de Seine-et-Oise, a été, à partir du 5 octobre 1940 une antichambre de la déportation et de la mort. Quatre Trappistes y ont séjourné. Robert Gravaud (Maire de 1953 à 1966), Basile Levraud (2<sup>e</sup> adjoint au Maire de 1945 à 1947), François Plumard (employé SNCF) et Charles Guilbert (mort en déportation au camp de Mauthausen en 1945). Les tombes des trois personnes revenues se trouvent au cimetière Le Village. En hommage à ces quatre Trappistes et aux 1 500 hommes, femmes et enfants qui se sont retrouvés dans ce centre, l'adjoint au maire Gérard Girardon était présent pour déposer une gerbe.





234 jeunes ont été récompensés au cours de la soirée : un record !



De gauche à droite : Victor Devouge, Mohamed Sylla, Ali Rabeh, Claire Hedon, George Pau-Langevin et William Martinet



**Vendredi 29 septembre : 19<sup>e</sup> Soirée des Réussites**

Trappes a brillé grâce à la lumière de ses talents lors de cette nouvelle édition de la Soirée des Réussites ! Une célébration dédiée à notre jeunesse, à la lueur de leurs succès scolaires, exploits sportifs, réalisations culturelles, parcours méritoires et engagements bénévoles.

Mohamed Sylla, parrain de cette édition, est un enfant de Trappes devenu ingénieur de l'École Nationale des Ponts et Chaussées. La Merise a eu l'immense privilège d'accueillir des invités d'exception, aux côtés de nos jeunes lauréats et de leurs familles, parmi lesquels :

- Claire Hédon, Défenseuse des droits, et son adjointe George Pau-Langevin, ancienne ministre.
- William Martinet, Député de la 11<sup>e</sup> circonscription des Yvelines.
- Victor Devouge, Secrétaire général de la Préfecture.
- Louis Alberici, Directeur académique adjoint des services de l'Éducation nationale.

À Trappes, nous sommes fiers de nos talents et de nos jeunes !

Également à l'honneur : les 15 Trappistes qui se sont illustrés lors du challenge Kesk'IA. Ces jeunes talents en cursus supérieur, qui travaillent en plus de leurs études ou sont investis dans des associations, sont des modèles de résilience et de réussite pour toute notre jeunesse. (cf p. 18)



# VILLE POPULAIRE



L'accès aux sorties pour tous est une priorité de la Ville.



## Ali Rabeh

Maire de Trappes et  
président du CCAS

*« La solidarité est  
au cœur de notre ville.  
D'abord grâce à nos  
multiples associations,  
qui agissent au quotidien  
avec leur nombreux  
bénévoles. Mais aussi  
par l'action de la  
municipalité, que je veux au plus proche  
des habitants les plus fragiles. »*

*« La solidarité est  
au cœur de notre ville.  
D'abord grâce à nos  
multiples associations,  
qui agissent au quotidien  
avec leur nombreux  
bénévoles. Mais aussi  
par l'action de la  
municipalité, que je veux au plus proche  
des habitants les plus fragiles. »*



### EN CHIFFRES

**15 600**

passages à l'accueil  
du CCAS par an

**23 200**

repas portés au domicile  
de 58 abonnés (jusqu'à 3x / jour)

**3 873**

courriers distribués aux personnes  
domiciliées au CCAS

**230**

demandes d'aides "Coup  
de pouce énergie" (250 €)  
saisies par les agents du  
CCAS sur la plateforme  
de la Région Île-de-France

**1 071**

Demandes de cartes de  
transport Améthyste (réservées aux  
personnes âgées ou handicapées)  
enregistrées en ligne en 2022



# E, VILLE SOLIDAIRE !

*Retour sur une année de solidarité avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville.*

**Les missions du CCAS et sa proximité avec les publics les plus fragiles font de cette structure un acteur majeur de la solidarité et de l'entraide dans notre commune.**

## INFOS PRATIQUES

Centre communal d'action sociale  
Hôtel de ville - 1, place de la République  
01 30 69 18 40 - ccas@mairie-trappes.fr  
Accueil sans rendez-vous :  
- lundi : 13h à 19h30  
- du mardi au jeudi : 9h-12h/13h-17h  
- vendredi : 13h-17h  
Accueil sur rendez-vous obtenu en 24h, 48h maximum  
(domiciliation, accompagnement à l'accès aux droits, consultation avec une Assistante sociale).

Les équipes du CCAS sont unanimes : en dépit des problématiques complexes qu'elles gèrent au quotidien, la gratitude exprimée par les habitants donne tout son sens à leur métier. Bienveillance, écoute et échanges de qualité rayonnent au cœur de ce service municipal qui remplit deux missions principales :

- **Bureau de proximité de l'aide sociale**, il accompagne la population pour faire valoir ses droits et l'aider dans les démarches.
- **Moteur de l'insertion sociale des seniors**, il met en place des services et des actions voulues par la municipalité pour lutter contre l'isolement et l'exclusion et promouvoir la convivialité.



"Noël pour tous", fête solidaire de fin d'année



## LA PAROLE DE L'ÉLUE

### Alienor Ebling

Adjointe au Maire en charge des solidarités, de la lutte contre l'exclusion et des relations entre générations

En cette période d'inflation généralisée, la pauvreté augmente et la municipalité est là pour accompagner ceux qui en ont le plus besoin. L'enjeu est également de favoriser l'accès aux droits, mis à mal par deux causes majeures : la barrière de la langue et la non-utilisation de l'outil numérique. C'est pourquoi l'accompagnement humain proposé par le CCAS est si essentiel. Je salue le formidable travail accompli par l'équipe du CCAS et par sa directrice, Nicole Perriau, qui repoussent chaque jour les limites de l'exclusion avec empathie et bienveillance.



# Les actions du CCAS

**Le CCAS agit au quotidien pour que les Trappistes fassent valoir leurs droits. Focus sur le périmètre de ses missions :**

## *Accueillir 60 personnes par jour en moyenne*

Les services du CCAS s'adressent aux personnes isolées, en situation de précarité, en perte d'autonomie (âgées ou en situation de handicap), aux familles (enfants et aidants) en difficulté. Ils répondent à des demandes d'aide sociale : matérielle, financière, alimentaire et de santé.

## *Accompagner pour accéder aux aides*

L'obtention d'une prestation sociale est soumise à conditions : d'âge, de situation matrimoniale, d'emploi, de revenu... ; et les dispositifs de l'aide sociale sont nombreux. Les agents du CCAS examinent donc chaque cas en détail. Mais comment expliquer toutes ces particularités à un usager qui comprend seulement quelques mots de français ? Pour remédier à cela, sachez que depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023, les inscriptions aux ateliers d'apprentissage du français sont assurées par le centre socioculturel Luxereau.

## *Informier sur les obligations à respecter*

Pour faire une demande d'aide sociale, le demandeur est tenu de fournir des justificatifs. Les agents du CCAS l'aident à collecter ces documents puis l'orientent selon les démarches à entreprendre. "Notre accompagnement est essentiel parce que trop souvent, les gens abandonnent leurs droits tant la barrière de la langue et les procédures administratives leur semblent insurmontables", confie Samira, Coordinatrice de l'accueil au CCAS de Trappes depuis 24 ans. De plus, pour maintenir le versement d'une allocation, il faut renvoyer chaque année à l'organisme concerné, un justificatif actualisé.

## *Fournir une attestation d'élection de domicile*

Pour entamer certaines démarches d'aide sociale, il faut disposer d'une adresse locale. Le CCAS permet de "justifier de ce lien" avec la Ville. En 2023, il a traité 305 demandes de domiciliation (dont 241 accordées). Il a acheminé 3 873 courriers à ses domiciliés et délivré 239 attestations d'élection de domicile. À ce jour, près de 330 personnes domiciliées au CCAS de Trappes font valoir leurs droits civils, civiques et sociaux.

## *Assurer le relais du public vers le bon dispositif*

Depuis le début de l'année, le CCAS a traité 350 demandes d'allocation énergie (400 attendues d'ici au 30 novembre 2023). Pour d'autres démarches, il est un point d'entrée vers plus de 50 interlocuteurs institutionnels et privés, tous experts dans leur domaine : santé, handicap, retraite, emploi... Pour l'usager qui maîtrise l'informatique, c'est assez facile : certaines formalités sont réalisables 100 % en ligne. Pas d'ordinateur ? La Cyberbase vous accompagne sur rendez-vous dans vos démarches en ligne (contact : 01 30 16 24 99).

## *Favoriser le maintien à domicile : portage des repas et téléassistance*

Pour le portage des repas à domicile, le CCAS fait appel à un prestataire de choix : repas sans sucre, sans sel, sans porc, végétarien, mixé ou encore mouliné. À ce jour, 58 Trappistes sont abonnés à ce service (23 200 repas livrés sur 2023) qui leur permet de rester vivre à leur domicile. Quant à la téléassistance, elle est au tarif négocié par la Ville de 5,52 € / mois en moyenne (surveillance avec déclenchement d'une intervention adaptée). Pour les personnes qui vivent seules, l'empathie de Catherine, Assistante de direction, est précieuse : un habitant de Trappes lui téléphone parfois plusieurs jours de suite, juste pour discuter !

## *Répondre à l'urgence sociale*

Face à des personnes en situation de grande précarité, le CCAS débloque des aides d'urgence comme l'accès à l'épicerie solidaire. Grâce au pôle hygiène de l'Espace Solidarité de la ville, il offre l'accès à une autre nécessité qui permet de restaurer une part de la dignité humaine (douche, laverie).

« Prendre le temps d'écouter : n'est-ce pas devenu un luxe à une époque où tout semble s'accélérer ? C'est ce qu'offrent tous mes agents », tient à souligner Nicole Perriau, Directrice du CCAS.

L'OPÉRATION ALLOCATION ÉNERGIE EST RECONDUITE !

Une aide de 150 €, prise en charge par la Ville et le CCAS, peut vous être versée sous conditions de ressources, de critère d'âge et/ou de situation. Instruction des dossiers jusqu'au 30 novembre 2023. Contacter le CCAS.





# Des activités toujours plus nombreuses pour combattre l'isolement

Le CCAS est engagé dans une formidable aventure événementielle : depuis la première Fête des aînés organisée en 2022, l'adhésion des seniors aux activités a bondi de 80 % !

Nathalie et Eddy, agents du service seniors, sont les figures de proue du Foyer Burgard, lieu dédié aux ateliers et activités. Eddy, dont le papa a placé toute sa vie professionnelle au service de la population locale reprend le flambeau avec brio. Nathalie, a d'abord exercé auprès des petits et confie qu'auprès des seniors, "elle gagne un certain apaisement et s'enrichit en retour de leur sagesse".



Forum "Bien vieillir à Trappes"



Escape game

**Vous aider à voir la vie en rose avec la Semaine Bleue !**  
Escape game, atelier Sublime et moi, discothèque intergénérationnelle, forum "Bien vieillir à Trappes"...  
Une semaine riche en activités !



Atelier de réparation

**Vous faire profiter d'ateliers gratuits ou à tarif réduit**

Atelier réparation de petit électroménager, ateliers pratiques (gérer son budget, bien s'alimenter...), ateliers intergénérationnels d'écriture, atelier couture...



Repas mensuel



Sortie culturelle



Atelier sportif

**... Et toujours : prendre soin de votre santé**  
Balade pédestre, repas mensuel, conférences "prévention des chutes", formation équilibre mouvement, spectacle interactif autour de la mémoire ; événements. Et pour nourrir l'esprit : ciné-club, jeux de société, sorties à la journée (salons, musées).

## NÖEL POUR TOUS

**POUR LES ENFANTS**

**Jusqu'au 11 décembre : déposez au CCAS, aux heures d'ouverture de la Mairie, les jouets que vos enfants n'utilisent plus. Le 20 décembre : les dons (propres et réparés) seront offerts aux enfants démunis par le Père Noël en personne ! Au programme de cet événement : goûter, jeux et animations.**

**POUR LES SENIORS**

**Du 27/11 au 2/12 : distribution des colis de Noël.**

**Le 13 décembre : banquet de fin d'année.**

# Les acteurs de la solidarité à Trappes

Au-delà du CCAS, de nombreuses structures participent de cette politique pour accompagner chacun.

DES ASSOCIATIONS QUI ŒUVRENT POUR LA SOLIDARITÉ

L'aide aux plus fragiles repose également sur l'engagement de centaines de Trappistes bénévoles, qui œuvrent au sein de nombreuses associations de solidarité.

Merci et bravo à eux !



M. le Maire Ali Rabeh avec les bénévoles du Secours populaire français de Trappes, le 12 octobre dernier

## Le CCAS

Accueil et accompagnement des Trappistes pour les aider à faire valoir leurs droits à l'aide sociale. Collaboration étroite avec la Caisse d'Allocations Familiales, la CPAM et le département des Yvelines

1, place de la République - 01 30 69 18 40.

## Le Foyer Burgard

Réservations et animations adressées aux seniors.

2, rue de l'Abreuvoir - 01 30 69 19 18.

## L'Espace Solidarité

Accueil, écoute et accès à des services d'hygiène pour les personnes en situation de grande précarité.

6 rue Koprivnice - 01 30 50 84 53.

## L'Institut de Promotion de la Santé

Un espace de prévention et de soins à destination des habitants les plus éloignés du système de santé.

3 place de la Mairie - 01 30 16 17 80.

## Le Point Service aux Particuliers

Accompagnement administratif (aide aux démarches numériques) ; information, explication, médiation, orientation.

4 Rue de Koprivnice - 01 30 51 87 27.

## La Maison de la justice et du droit

Informations juridiques, droits des femmes et des familles ; consultations juridiques gratuites sur rdv ; présence de délégués du Défenseur des droits.

3, place de la Mairie - 01 30 16 03 20.

## L'Espace 1901

Une porte d'entrée pour une centaine d'associations locales à dimensions éducative, solidaires culturelles, sportives ou d'éducation populaire. La Ville compte notamment 2 associations caritatives à dimension internationale : La Croix Rouge et Le Secours Populaire.

Esapce 1901 - 22 rue Maurice Ravel - 01 30 69 18 27.

La cohésion sociale rayonne au cœur de notre ville

## La Maison des parents Simone Veil

Lieu d'échange, d'écoute, d'orientation, d'entraide et de solidarité auprès d'une équipe pluridisciplinaire, spécialiste de l'enfance et de l'adolescence.

11, rue Maurice Thorez - 01 30 16 27 61.

## La Maison de la Petite Enfance

Des accueils à temps complet ou partiel en fonction de l'activité et des besoins des familles : crèche collective, crèche familiale municipale, multi-accueil et Relais petite enfance.

1, place de la République - 01 30 69 17 59.

## Les Centres socioculturels

Trois espaces de liberté et de tolérance où la laïcité est au cœur du "Vivre Ensemble" ; un soutien aux parents dans leurs missions éducatives.

Annette Moro : 18, square G. Sand - 01 30 69 19 66.

Michel Luxereau : 19 bis, rue Jean Zay - 01 30 69 18 48.

Les Merisiers : 6, rue Eugène Pottier - 01 30 69 19 79.

## La Mission locale

Accompagne les jeunes (16 à 25 ans révolus), sortis du système scolaire vers l'insertion et l'autonomie.

Antenne de Trappes : 4 Rue Paul Langevin - 01 30 66 75 00.

## La Cyberbase

Un espace numérique d'initiation et de perfectionnement à l'informatique (publics jeunes, adultes et seniors) : ateliers, accompagnement aux démarches en ligne, consultations Internet et accès bureautique libre.

16 bis Av. Gabriel Péri - 01 30 16 24 99.

## Le Bureau d'Information Jeunesse

Information, écoute, valorisation de la réussite scolaire et universitaire ; mise à disposition d'outils informatiques.

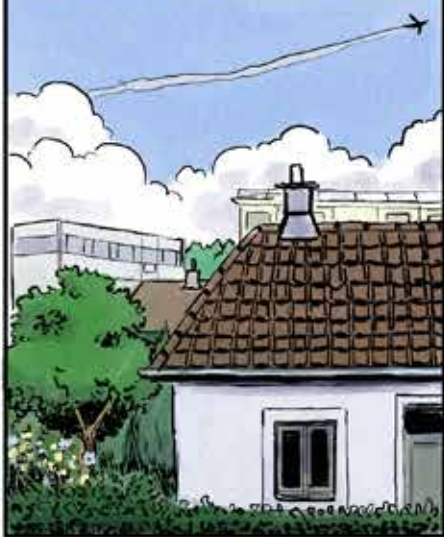
1, place de la République. Contacts :  
Jeunesse : 01 30 69 17 14  
Sports : 01 30 69 18 89.

## EN PROJET : UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE

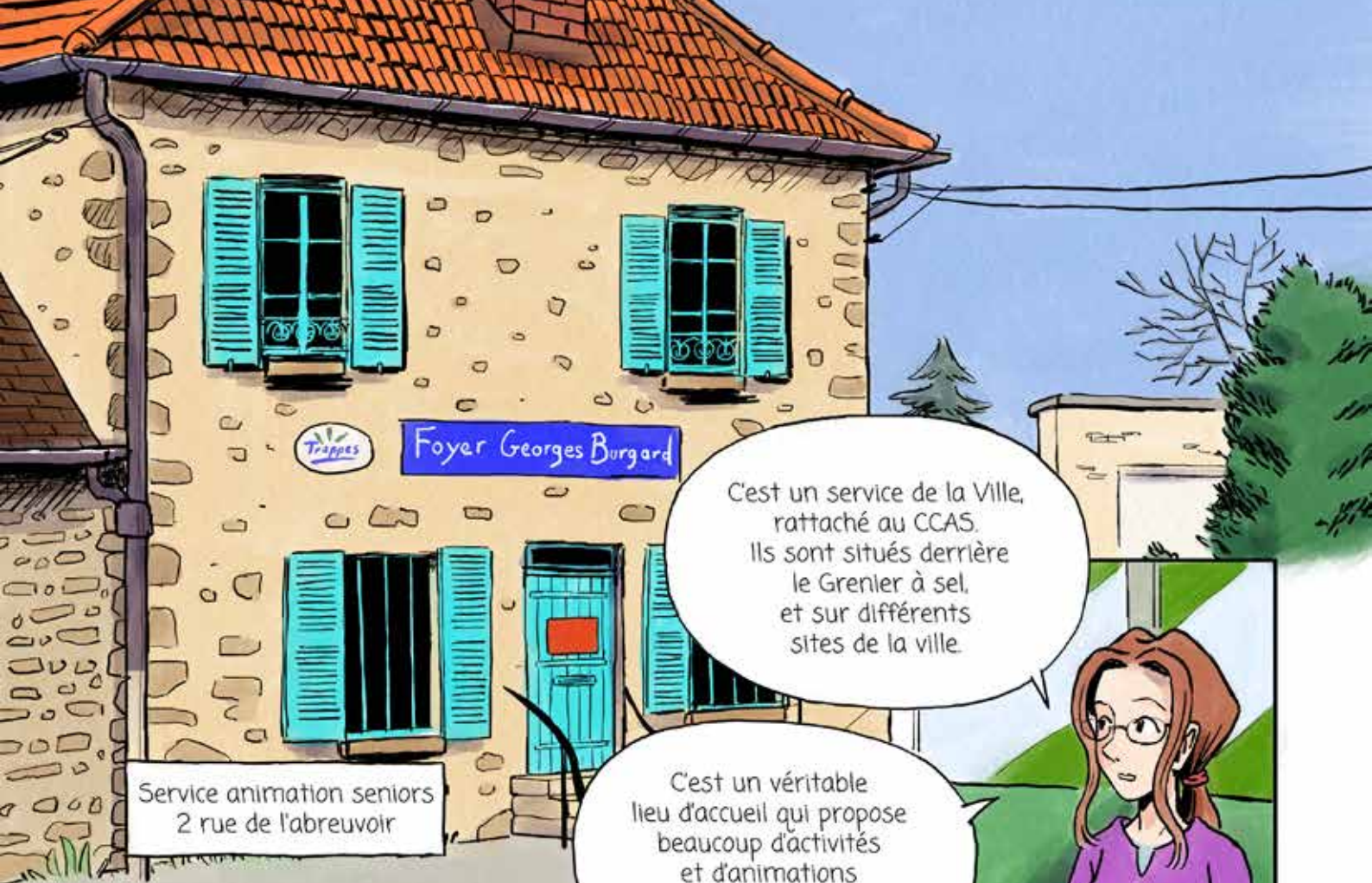
Une future coopérative où diverses gammes de produits seront proposées aux Trappistes (conventionnel, bio et local). Les clients solidaires pourront soutenir la démarche en faisant leurs courses à 100% du prix des produits, permettant ainsi aux clients bénéficiaires de s'acquitter d'une partie du prix de leur panier en fonction de leur revenu.



# LA VILLE PREND SOIN DE SES AÎNÉS







C'est un service de la Ville, rattaché au CCAS. Ils sont situés derrière le Grenier à sel, et sur différents sites de la ville.

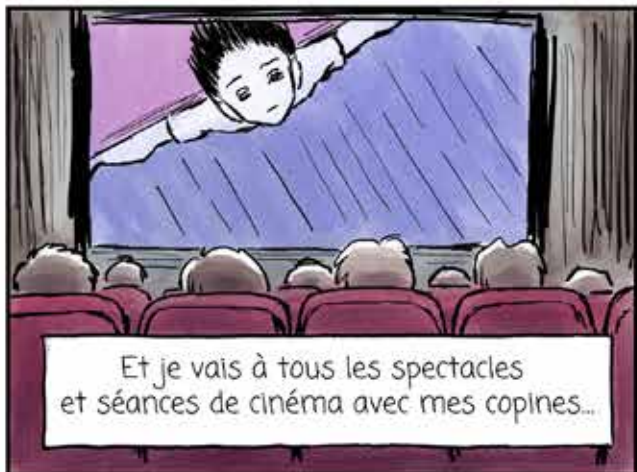
C'est un véritable lieu d'accueil qui propose beaucoup d'activités et d'animations pour les seniors à Trappes.



Je fais du Tai Chi, de la randonnée...



Récemment j'ai fait un stage d'initiation au numérique, ça m'aide à garder le contact avec tous mes petits enfants...



Et je vais à tous les spectacles et séances de cinéma avec mes copines...











# Mieux entendre *pour tous*

**Avec l'ouverture d'AR Audition, les Trappistes disposent près de chez eux d'un second vendeur de prothèses auditives.**

C'est un jeune directeur, Reda Ait Maamar, qui nous présente sa société : « Nous avons ouvert début juin 2023. Spécialisés dans l'audition, nous proposons des appareils de tous types (contour d'oreille, intra ou écouteur déporté) et de plusieurs marques, en fonction des besoins et des attentes de chacun. Notre équipe se compose d'un audioprothésiste diplômé, d'un assistant, d'une stagiaire en BTS. Et je suis moi-même futur audioprothésiste, mais encore étudiant pour quelques mois ! ».

Vous pouvez pousser la porte de cette boutique munis d'une ordonnance, ou pour un dépistage préventif : un bilan auditif gratuit vous sera proposé dans une cabine test dédiée. « Si on détecte un problème, nous pourrions vous proposer d'aller consulter un médecin ORL, qui pourra établir une ordonnance. Sans elle, pas de prise en charge ! Avec le "100 % santé", l'audio aussi peut être avec 0 reste à charge. Il faut simplement avoir une mutuelle avec "contrat responsable",

ou la CMU\*, et nous nous occuperons de tout. Nous sommes conventionnés avec de nombreuses mutuelles, pour que tout le monde puisse bénéficier d'une bonne audition, et éviter l'isolement. »

## ET POURQUOI S'INSTALLER À TRAPPES ?

« Déjà parce qu'une ville de cette taille avait besoin d'être mieux pourvue en audioprothésistes. Ensuite, c'est une histoire de famille : mon père a été hospitalisé à proximité. J'habitais dans le 94, et pour lui rendre visite plus facilement j'ai choisi de déménager à Trappes. En passant devant la vitrine, j'ai vu ce local qui était inoccupé, et qui me semblait parfait pour mon projet. J'ai été à la mairie, et l'élue en charge du commerce Pierre Basdevant m'a expliqué comment présenter mon dossier au propriétaire, le promoteur immobilier. Jugée la plus intéressante pour la population, ma proposition a été retenue parmi plusieurs dossiers ».



**Une nouvelle boutique d'appareils pour mieux entendre. Prise en charge à 100% possible.**

Depuis leur installation, les équipes d'AR Audition ont participé bénévolement à des ateliers de prévention et dépistages organisés par la mairie, comme le 26 septembre ou pendant la semaine bleue : « Plus tôt les problèmes auditifs sont pris en charge, plus longtemps on conserve son audition ! Alors n'hésitez pas à vous faire tester ».

\* Couverture Médicale Universelle

**➤ AUDITION : deux commerces vous accompagnent à Trappes**

### AR Audition

1 place du Lieutenant-colonel  
Arnaud Beltrame - 01 87 08 54 59  
Mardi au samedi,  
9h30 à 12h30 / 14h à 19h

### Amplifon

41 rue Jean Jaurès - 01 34 82 88 88  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi,  
9h30 à 12h30 / 14h à 18h



# Relance du plan de sobriété énergétique

« Chaque quantité d'énergie que nous ne consommons pas est un geste supplémentaire contre le réchauffement climatique »

Une seconde saison d'économies, pour la planète et le portefeuille.

Grâce aux efforts réalisés l'an dernier, la Ville de Trappes a diminué de presque 20 % ses consommations énergétiques liées au chauffage.

**UNE ÉCONOMIE DE 300 000 € POUR LA VILLE**

Dans le contexte d'un marché énergétique toujours tendu en matière de coût comme de disponibilité, la Ville reconduit plusieurs mesures pour diminuer sa consommation énergétique. C'est gagnant pour le portefeuille : en cette période d'inflation et d'explosion des prix, chaque euro d'argent public économisé permet de renforcer d'autres missions du service public. 300 000 € ont été économisés grâce aux mesures du plan l'hiver dernier ! En consommant moins, nous renforçons notre liberté de choisir nos priorités. C'est également gagnant pour la planète : chaque quantité d'énergie que nous ne consommons pas est un geste supplémentaire contre le réchauffement climatique.

## LES 5 MESURES D'ÉCONOMIES DE LA VILLE

- 1** Fixer à 19° la température dans l'ensemble des équipements\*, sauf les crèches.
- 2** Éteindre systématiquement les lumières et éclairages des bâtiments hors des heures d'ouverture.
- 3** Regrouper les centres de loisirs dans les bâtiments les moins énergivores.
- 4** Fermer la piscine pendant les vacances de Noël, tout en maintenant l'ensemble des stages sur les autres périodes de vacances.
- 5** Un "schéma directeur immobilier énergie" va être lancé pour prioriser les rénovations et isolations de bâtiments municipaux pendant les 10 années à venir.

\* Article R. 241-26 du Code de l'énergie - Dans les locaux à usage d'habitation, d'enseignement, de bureaux ou recevant du public et dans tous autres locaux (...), les limites supérieures de température de chauffage sont (...) fixées en moyenne à 19° C

## À la maison

Le chauffage représente 60% de la consommation totale d'énergie d'un logement. Cette proportion peut même atteindre 70 à 75%, selon les modes de chauffage. C'est une facture annuelle moyenne pour les foyers français de 1 661 €.

Alors on fait comment pour se sentir bien chez soi ? Baisser le chauffage d'1° permet de réduire la consommation de 7 %.

Vous pouvez fixer, à l'aide de robinets thermostatiques, une température différente selon les pièces : 17° dans les chambres, 22° dans la salle de bain quand on l'utilise, entre 19 et 21° dans les autres pièces de vie.

N'oubliez pas d'aérer 5 à 10 minutes par jour pour évacuer l'humidité, en éteignant avant les radiateurs de la pièce.

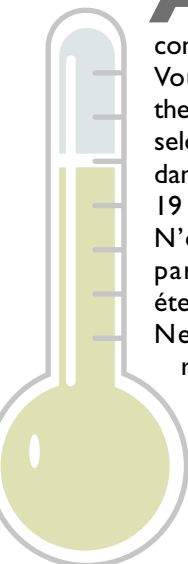
Ne faites pas sécher le linge sur les radiateurs : cela présente un risque incendie et empêche la bonne diffusion de la chaleur dans les pièces.

Chaque hiver, le monoxyde de carbone émis par des chauffages

défectueux cause des drames : respectez ces précautions pour éviter toute intoxication.

### DES RÈGLES SIMPLES

- Faites vérifier vos installations par des professionnels qualifiés, de même pour le ramonage mécanique des conduits de fumées.
- Ne bouchez jamais les grilles de ventilation des fenêtres.
- N'utilisez les chauffages d'appoint à combustion que quelques heures par jour.





# Un composteur partagé testé et adopté

**D**epuis l'installation de ces bacs, de nombreuses familles ont réduit le volume de leurs déchets : « *On trie mieux car nous avons des contenants adaptés* » témoigne Adeline Gnaudoul, habitante du square.

Tout commence par la distribution de seaux aux familles volontaires du square, qui permettent de recueillir leurs déchets alimentaires et biodégradables et de les emmener jusqu'aux bacs à compost. Les familles ont bénéficié d'une formation : « *Nous avons fourni la liste précise des déchets éligibles. Il a fallu aussi sensibiliser à l'utilisation des 3 bacs : d'apport, de matières sèches et de maturation* », explique Abdoul Karim Sy,

*Le composteur peut traiter en 3 ans jusqu'à 2 tonnes de déchets.*

le référent amélioration cadre de vie. Le composteur peut traiter en 3 ans jusqu'à 2 tonnes de déchets. Une fois le processus achevé, le compost est récupéré et réutilisé comme engrais naturel pour alimenter, entre autres, le jardin partagé du square Maurice Thorez. « *On n'a plus besoin de chimique. Nos déchets nous permettent de produire du bio et ça pousse bien parce que c'est du bon engrais* ». La riveraine regrette qu'une grande partie du voisinage ne soit pas encore investie. « *Ce n'est pas compliqué d'alimenter les bacs ; si tout le monde joue le jeu, ce sera bénéfique pour tous* ». Si pour beaucoup l'enjeu est clair, il reste chez certains des peurs ou réticences.

La Ville en a conscience, et c'est l'une des raisons de son engagement dans le programme "Quartier zéro déchet", initié en 2022 par Terra Vox. L'objectif est de transformer, d'ici 2024, les quar-

tiers des Merisiers, les Sand/Pergaud/Verlaine et de la Plaine de Neauphle, en suscitant chez tous les habitants une attitude écoresponsable.

D'autant plus que dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le compost deviendra obligatoire ! Déjà appliquée dans de nombreux secteurs (agroalimentaires, grande distribution, restauration...), la nouvelle loi du 10 février 2020 relative à la lutte anti-gaspillage pour une économie circulaire prévoit un renforcement de la mesure, et son élargissement à toutes les entreprises et tous les français.

## LA PAROLE DE L'ÉLU



## Houssein Dhaouadi

Conseiller municipal en charge de la restauration scolaire et de l'ambition zéro déchet

« **E**n France, les déchets alimentaires représentent environ 30 % de notre poubelle, soit 62 kg/an et par habitant\*. Les pertes et gaspillages alimentaires, c'est chaque année 10 millions de tonnes de produits, rappelle le ministère de l'Écologie sur son site internet. **À Trappes, on cherche à réduire ce gaspillage de ressources et à réduire la taille, donc le coût de traitement, des poubelles "déchets ménagers"**.

En partenariat avec la Ville, les bailleurs sociaux ont mis en place à l'automne dernier des composteurs partagés square Maurice Thorez (derrière le bâtiment 2). C'est la 1<sup>re</sup> installation de ce type, et d'autres sont à l'étude ! »



\* source : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

# Pour ces jeunes, l'avenir c'est maintenant !

Tout a commencé par un post Facebook : "Demain t'annules tout et tu nous rejoins !" Quinze jeunes Trappistes ont relevé le pari. Aujourd'hui, leur avenir est engagé dans un projet gagnant-gagnant.



*« Les visages de ces jeunes mis à l'honneur en grand format sur l'Hôtel de ville »*

Ce jour-là, Yassine ne s'est pas posé trop de questions : l'appel à candidatures diffusé par la Mairie et le post de Morad Attik, co-créateur de la plateforme éducative *Evolukid*, disait que la ville de Trappes avait été sélectionnée parmi sept territoires pour proposer aux "pépites étudiantes" de participer au développement de solutions innovantes en Intelligence Artificielle. « Kesk'IA : c'était le nom d'un challenge qui devait être présenté ce jour-là. Challenge, IA, innovation... ça me parle ! Au pire, je relève un nouveau challenge, je me fais plaisir et je rentre chez moi » se dit Yassine.



## Dalale Belhout

Conseillère municipale, en charge de l'insertion et de l'emploi des jeunes

*« Nous continuons à suivre les jeunes de la saison 1 et à soutenir leurs projets »*



À l'instar de 14 autres jeunes de la ville, Yassine a d'abord été sélectionné parmi 500 candidats. Lui, a développé et défendu en équipe une application IA nommée *Prédictive Cantine* : un projet d'intérêt général qui vise à réduire le gaspillage alimentaire dans les cantines des collectivités locales. « *Quand on sait qu'une large part des émissions de CO<sup>2</sup> en France sont dues à la production de nourriture, tout ce qui est jeté représente du CO<sup>2</sup> émis dans l'atmosphère pour rien. Notre projet avait du sens !* », dit Yassine.

### IMMERSION DANS L'UNIVERS DE LA TECH

Durant tout le challenge, Yassine et ses camarades ont été accompagnés par des employés de TCS (filiale du Groupe Tata, l'un des quatre plus grands acteurs mondiaux des services IT et solutions digitales). « *Nos mentors étaient des pointures. C'était une chance incroyable d'échanger avec eux. Aujourd'hui, nous continuons à travailler sur Prédictive Cantine en collaboration avec la municipalité et j'espère que le projet aboutira à sa mise en œuvre sur la ville* », précise Yassine qui renouvelle ses remerciements à Ali Rabeh, maire de Trappes et à Dalale Belhout, Conseillère municipale en charge de l'insertion et de l'emploi des jeunes, pour avoir porté ce projet. « *Nous avons aussi assisté à une conférence donnée par William Eldin, cofondateur de Coyotte (équipements et solutions digitales d'aide à la conduite). Le récit de son parcours était très inspirant. Et puis Morad Attik continue de nous suivre sur Osmoz, l'association que nous venons de créer avec les 14 Trappistes qui ont participé à Kesk'IA saison 1* ».

### UNE VICTOIRE ET UN VOYAGE AUX ÉTATS-UNIS

Parmi les trois projets portés par nos jeunes Trappistes, l'un d'entre eux a gagné le concours national. Au salon *Viva Tech*, à Bercy, puis au siège de la Société générale, le projet "*C du propre*", qui prévoit d'améliorer la propreté en ville, l'a emporté sur tous les autres projets portés au niveau national. Les heureux gagnants s'envoleront le présenter en mars prochain... À la Silicon Valley, aux États-Unis, temple mondiale de la "tech" !

## Explorer le digital

### ... avec la Cyberbase

Ici, les Trappistes de tous âges sont accueillis au sein de deux salles équipées de 24 stations. La Cyberbase propose : un libre accès aux ordinateurs, un accompagnement gratuit aux démarches en ligne (sur rendez-vous) et des sessions jeux vidéo. Il offre aussi et surtout l'opportunité d'apprendre pour gagner en autonomie grâce à plusieurs ateliers d'initiation et de perfectionnement : le matériel et ses périphériques, le système d'exploitation, la navigation web, l'usage d'une boîte mail, les outils de contrôle parental et enfin les bases de la bureautique (logiciels Word, Excel, stockage Cloud notamment). Enfin, "Les Cafés numériques" permettent de partager des moments de convivialité et de continuer à apprendre autour de thématiques spécifiques.



Information et tarifs : [trappes.fr/cyberbase](http://trappes.fr/cyberbase)

### ... avec l'association Osmoz

Sakina Faouzi, Nora Slimani, Ibrahima Diakite, Ihsane Choundi, Abou-Bakr Azirar, Iman Koundi, Sana Belmehti, Ayoub Benhaddya, Abdel Rahim Boukerma, Othman Errafyq, Omar Konate, Loqmann Benhaddya, Zeineb Boufares, Sofiane El Rhazi sont tous étudiants. Yassine Hadi est le président de l'association Osmoz qu'ils ont créée ensemble. « *Avec Osmoz, nous voulons faire savoir aux jeunes que ce qu'il y a de meilleur dans la vie ne leur est pas interdit. Nous souhaitons agir localement au niveau des collèges et des lycées de la ville : informer, monter des ateliers et rendre accessible le codage, l'IA, la cybersécurité, la robotique, le montage vidéo* ».

Information : [contact@osmoz.center](mailto:contact@osmoz.center)

*"Avec Osmoz, nous voulons faire savoir aux jeunes que ce qu'il y a de meilleur dans la vie ne leur est pas interdit".*

### INFOS PRATIQUES

Osmoz.center



# Consultation citoyenne énergie

## Choisissez les futures zones d'accélération de la production d'énergie renouvelable

**D**epuis une loi du 10 mars 2023, les communes ont l'obligation de définir des "zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelable", vers lesquelles les développeurs de projets seront incités à se diriger.

Ces zones seront le fruit d'une concertation locale avec les Trappistes, pour choisir les espaces propices au développement des énergies renouvelables.

*Trappes proposera dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024 une zone d'accélération pour chaque type d'énergie renouvelable :*

- 1 Le photovoltaïque
- 2 L'éolien terrestre
- 3 La méthanisation
- 4 La chaleur renouvelable

### PLUS D'INFORMATIONS SUR CE NOUVEAU DISPOSITIF

Dans un premier temps, ces zones permettront uniquement de raccourcir les procédures administratives des projets (de 3 mois et demi au mieux). Les projets à l'intérieur de ces zones seront soumis exactement aux mêmes réglementations (droit de l'urbanisme, droit de l'environnement, protection du patrimoine, etc).

Il est probable que de nouvelles dispositions soient ajoutées (comme des avantages financiers) pour inciter le développement de projets. Il est donc prudent d'anticiper en définissant des zones d'accélération les plus étendues possibles pour pouvoir bénéficier de ces avancées.

Des projets d'énergie renouvelable en dehors de ces zones d'accélération pourront toujours être proposés et autorisés. Pour les projets importants, un comité de projet devra toutefois être mis en place afin de garantir la bonne inclusion de la commune d'implantation et des communes limitrophes dans la conception du projet, au plus tôt et en continu.

### DÉCOUVREZ LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT D'ÉNERGIE RENOUELABLE À CÔTÉ DE CHEZ VOUS

Plusieurs outils numériques sont disponibles :

Je découvre mon potentiel ([smartidf.services](https://smartidf.services)) permet d'estimer le potentiel de chaque toiture et parking de la commune.

Le Portail Cartographique EnR (version beta) Ma carte IGN indique les zones favorables pour chaque type d'énergie renouvelable.

### RENDEZ-VOUS

sur [trappes.fr/accelerationrenouvelable](https://trappes.fr/accelerationrenouvelable) entre le 20 novembre au 4 décembre pour donner votre avis sur les emplacements de ces zones, et trouver toutes les informations utiles pour guider votre choix.



### Les projets en cours à Trappes



La création d'un réseau de chaleur urbain fait partie des pistes explorées pour diminuer notre



impact carbone et notre dépendance énergétique tout en retrouvant une plus grande autonomie de gestion et de décisions. Nécessaires avant de lancer les travaux, les études préalables de faisabilité et rentabilité se poursuivent. Un groupe de travail citoyen s'est formé autour d'un projet de création d'une coopérative solaire : elle permettrait aux Trappistes d'être propriétaire de centrales électriques photovoltaïques !

### LES ÉNERGIES RENOUELABLES, C'EST QUOI ?

Ce sont toutes les sources d'énergie qui se renouvellent suffisamment rapidement pour qu'à l'échelle d'une vie humaine, elles soient considérées comme inépuisables (le soleil, le vent, la chaleur du sol).

Contrairement aux énergies fossiles, elles ont l'avantage d'être pratiquement inépuisables et de n'émettre que très peu de gaz à effet de serre (qui sont la cause du réchauffement climatique). Pour comparaison, l'électricité obtenue à partir de l'énergie du soleil produit 15 fois moins de gaz à effet de serre que celle produite à partir de gaz et 30 fois moins que celle produite à partir de charbon.



La première réunion de travail citoyen consacrée au photovoltaïque, mercredi 8 novembre à l'Hôtel de Ville.



# Le Mobilier national reprend vie à Trappes

**L**e Mobilier de France conserve des pièces uniques datant des épisodes monarchiques de l'histoire de France. Mais face au caractère désuet ou dépassé de certaines œuvres, l'institution opte désormais pour une démarche innovante et écologique : confier certaines de ces pièces à des artistes plasticiens afin qu'il en découle une métamorphose.

Abdoulaye Niang fait partie de la vingtaine d'artistes contemporains sélectionnés par le Mobilier national dans le cadre de la 2<sup>e</sup> édition de son programme *Les Aliénés* ; un programme de valorisation des collections de l'ancien Garde-meubles royal, en prise avec les réflexions sociétales et environnementales de notre époque. Carte blanche leur est donnée pour réinterpréter à leur façon ces pièces de mobilier inutilisées, afin qu'elles puissent réintégrer les collections du Mobilier national. **Le travail de l'artiste trappiste est notre coup de cœur : transformer une table de toilette issue du mobilier d'archive du château de Rambouillet en une console de création musicale.**

« On reprend les dimensions du mobilier initial, on redessine entièrement le nouveau mobilier en 3D, sur lequel on viendra ajouter toutes les fonctionnalités que l'on veut apporter à ce nouveau meuble : casiers en métal, barre de son, etc. »

*C'est une opportunité et un honneur pour moi d'associer ma ville à ce projet*

« Je suis un enfant de Trappes ; j'y vis et j'aime ma ville ; c'est une opportunité et un honneur pour moi d'associer ma ville à ce projet, pour la symbolique et l'impact que cela pourrait avoir auprès des jeunes ».

C'est l'atelier bois du CTM qui est mis à contribution.

Abdoulaye et son collectif Hall Haus disposent d'un atelier totalement équipé, mais c'est pourtant dans les ateliers du centre technique municipal que le designer a effectué depuis début avril, une grande partie de cette création.

« L'assemblage et toute la partie ponçage du futur bureau y ont été faits ». Doté de machines "de qualité et d'actualité", l'atelier répond parfaitement aux exigences de réappropriation de bois marquetés ou plaqués des meubles à l'instar des pièces en bois que l'on peut observer dans les collections du Mobilier national et à l'image du projet du designer Trappiste, destiné lui aussi à intégrer la collection contemporaine de l'institution. « C'est un atelier quasiment complet. J'ai eu l'opportunité de visiter le CTM il y a quelque temps avec le Maire et j'ai pu constater la qualité des machines ; ce sont les mêmes que nous utilisons habituellement »

Initié début avril, ce nouveau meuble original et audacieux est à l'honneur lors de l'exposition *Les aliénés du Mobilier national*, visible jusqu'au 7 janvier 2024 dans la Galerie des Gobelins à Paris. L'entrée est libre !

La mise à disposition de la menuiserie municipale s'est faite dans le cadre d'une convention signée avec les designers. Le travail de ces derniers est ainsi valorisé sur le territoire.

*C'est l'atelier bois du CTM qui est mis à contribution.*

## INFOS PRATIQUES

Galerie des Gobelins, 42 av. des Gobelins - Paris  
Entrée libre. Du mardi au dimanche de 11h à 18h



# Trappes s'engage contre les violences faites aux femmes



Alors que les faits de violences conjugales représentent entre 4 et 16 gardes à vue chaque jour dans les commissariats yvelinois\*, Trappes s'engage à nouveau pour les faire reculer.

## LA PAROLE DE L'ÉLU



### Murielle Bernard

Conseillère municipale en charge de l'égalité femme-homme et de la Ville inclusive

« Dans le cadre du dispositif "Femmes à l'honneur", j'ai souhaité que les Trappistes puissent participer à la mobilisation contre les violences sexistes et sexuelles. Deux grands événements ont été organisés, en plus d'ateliers, pour sensibiliser hommes et femmes, filles et garçons, à cette question primordiale pour parvenir à une société plus juste, plus sûre, au bénéfice de tous. »

### JOURNÉE DE SENSIBILISATION

Judi 23 novembre, entre 9h et 19h, en partenariat par les centres socioculturels de la Ville, l'Espace 1901 organise une journée entièrement dédiée à la sensibilisation aux violences faites aux femmes, avec plusieurs ateliers gratuits.

*Rendez-vous dès 9h à l'Espace 1901 pour un petit déjeuner offert par la Ville.*

Entre midi et 13h30, c'est le déjeuner que vous pourrez partager avec les autres participants à cette journée. Comme l'an passé, la compagnie "l'Arc-en-ciel" proposera un théâtre-forum participatif pour jouer et réfléchir ludiquement autour des "violences

faites aux femmes et aux filles : que peut-on faire chacun·e pour les combattre ?".

Les participants pourront improviser, s'exprimer sur la question dans un cadre sûr et propice.

Vous aurez le choix entre 3 créneaux pour participer : 10h-12h / 14h-16h / 17h-19h.

Les centres socioculturels ainsi que différentes associations et partenaires seront présents toute la journée pour échanger et présenter leurs activités. Vous pourrez retrouver le pôle médicosocial, la police municipale, le Centre d'Informations sur le droit des femmes et des familles, le réseau Violence Intra-Familiale, la Maison de justice et du droit...

Des groupes de paroles et la présentation d'une exposition sur les cyberviolences sont également prévus.

\* source : 78actu - déc. 2022

## Deux autres dates à venir

### Marche féministe

Samedi 25 novembre à Paris

### Apprendre

à se défendre

La Ville organise un cortège trappiste pour la manifestation organisée à Paris par l'association *Nous Toutes* lors de la "Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes".

Un départ groupé depuis la gare sera organisé, et les titres de transports fournis gratuitement par la Ville.

Parce qu'une mauvaise rencontre ou que des situations conflictuelles peuvent arriver, un **atelier gratuit d'initiation des femmes à l'auto défense** sera proposé par le club de karaté, sans limites d'âge.

La date n'est pas encore fixée : renseignez-vous auprès de l'Espace 1901 : 01 30 69 16 41.

SUR INSCRIPTION PRÉALABLE UNIQUEMENT !





# EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

## Solidarité

### SOUTIEN AUX PEUPLES MAROCAIN ET LIBYEN

Deux aides exceptionnelles de 5 000 € chacune, soit 10 000 € au total, ont été versées à l'antenne locale du Secours populaire. La Ville de Trappes apporte sa contribution au soutien des Marocains victimes du séisme du 8 septembre, ainsi qu'aux victimes Libyennes de la tempête Daniel.

## Vie municipale

### APPROBATION DE LA CHARTE ÉCO-QUARTIER

Ce dispositif permet de labelliser des quartiers remarquables, ou d'accompagner la transition environnementale d'un quartier existant. Un écoquartier repose sur quatre piliers :

- la sobriété énergétique et de ressources,
- la résilience face aux crises,
- l'inclusion sociale,
- la création de valeurs.

La signature de cette chartre permettra à la Ville de Trappes de bénéficier d'expertises, d'accompagnements et de financements pour faire du futur quartier Camus un modèle de notre adaptation au changement climatique, avec des critères ambitieux pour son renouvellement.

### MODERNISATION : DÉPLOIEMENT DU TÉLÉTRAVAIL

Le télétravail désigne toute forme d'organisation du travail dans laquelle des fonctions peuvent être exercées hors des locaux habituels, en utilisant les technologies de l'information et de la communication. Il permet de réduire le temps passé dans les transports entre le domicile et le lieu de travail, apporte un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Retour sur quelques-unes des délibérations votées lors de la séance du conseil municipal du 2 octobre.



Ali Rabeh, en présence de William Martinet, député des Yvelines (à droite) a remis un chèque symbolique correspondant à la subvention exceptionnelle dédiée au Secours Populaire Français.

Ces trajets évités permettent d'économiser de la fatigue, mais sont également bons pour l'empreinte carbone ! Parce qu'il répond simultanément à plusieurs de ses objectifs, la municipalité de Trappes a donc ouvert le télétravail à ses agents dont les missions sont compatibles. La possibilité de télétravail fait partie des critères d'attractivité d'un employeur pour favoriser les recrutements, et permet également le maintien dans l'emploi d'agents en situation de handicap.

### MULTI-ACCUEILS : DES HORAIRES PLUS ADAPTÉS

Près de soixante familles déposent leurs enfants dans les structures multi-accueils de la Ville, "Les marmottes" et "Fanny Dewerpe". Depuis le vote du nouveau règlement des établissements d'accueil des jeunes enfants, elles profitent maintenant d'une période d'ouverture de 9h30, à l'identique de celle des crèches collectives.

Les nouveaux horaires :

- 8h30 - 18h aux Marmottes.
- 8h - 17h30 à Fanny Dewerpe.

### AJUSTEMENT DES TARIFS EN LIGNE DU CINÉMA

Jusqu'à présent, réserver ses places de cinéma en ligne se faisait contre des frais de réservation de quelques dizaines de centimes pour chaque place. La Ville prend dorénavant à sa charge ce surcoût : les places sont aux mêmes prix en ligne et au guichet : 6 € tarif plein, 5 € tarif réduit, 10 places pour 43 €.



Les séances cinéma du Grenier à sel sont actuellement accueillies au Conservatoire de musique et de danse, le temps des travaux du site initial.

POUR RETROUVER L'ENSEMBLE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES ET LES VOTES LORS DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL



Prochain conseil municipal :  
lundi 11 décembre à 18 heures.  
Salle du conseil à l'Hôtel de Ville



## Dominique Bernard

**Mardi 17 octobre, la Ville de Trappes a rendu hommage à Dominique Bernard, professeur de français au lycée Gambetta d'Arras, sauvagement assassiné par un terroriste le 13 octobre 2023.**

**Le maire Ali Rabeh a, dans son discours, rappelé les principes républicains qui nous unissent.**

«Vendredi dernier, dans un collège d'Arras, un héros est mort. Il s'appelait Dominique Bernard, il avait 57 ans, il était le père de trois filles.

Dominique Bernard n'est pas mort par hasard.

*Il est mort parce qu'il a agi en héros authentique.*

*Il est mort parce qu'il a exposé son corps et sa vie aux coups de l'assaillant, parvenant à protéger ses élèves.*

Nous avons tous en mémoire le sacrifice inouï du Colonel Arnaud Beltrame, qui n'hésita pas à substituer sa vie à celle d'une caissière prise en otage par un terroriste islamiste dans un supermarché de Trèbes.

Ces deux héros, figures sublimes d'incarnation de la République, ont choisi de s'interposer entre des innocents et un meurtrier, entre la civilisation et la barbarie, entre la République et ses ennemis. Leur courage n'a rien d'anodin. L'Histoire nous a enseigné combien, face à la monstruosité la plus effrayante, mettre sa vie en jeu pour protéger celle des autres n'a rien d'évident. Mais même dans les heures les plus sombres de notre Histoire, il y a toujours eu des Justes pour se lever, et relever l'Humanité face à ceux qui tentent de la mettre à genoux.



## SEPTEMBRE 2023

## ■ Naissances

SOW Aminata - EL HADEF Amira - DIALLO Boubacar - KHATRI Mohamed - DIALLO Abou - SOW Abderahman - AYDIN Nehir - SOUARE Oumar - BENBALI Nadir - ZDAA MAS Maya - GADJIGO Coumba - SYLLA Goundo - CHABBAH Eline - FOFANA Djibondy - TRAORÉ Alassane - SIBY Khadija - MBALLA ENGOME Orlane - ALPHONSE Aina - DINE Sofia - AHMED NASSUF Dilawer - WALIZADA Subhan - AW Ousmane - BELLI Lola.

## ■ Décès

BAH Farouk - REMIGEREAU Cyrille, - WINTESTEIN Martine - HING Prach - THOMAS Ginette - LECARPENTIER Roger - ZENATI Majid - LAMBERT Jean - CORDEAU Solange - AGUEROUAZ Slimane.

## ■ Mariage

GROSS Julien et CHABA Manon  
 CHERIFI Mohamed et BOURAHOUANE Sabrina  
 MESSAOUDANE Lemnour et BÊME Christelle  
 JEBRANE Aziz et EL KADI Jamila  
 MPASSI DIATSOUIKA Rehmichs et NTALI-ELONGAMA Jessica  
 PRONIER Dominique et RENAT Françoise  
 SAUNIER Carole et BODY Alban, Arnaud

Le Colonel Beltrame était un militaire, entraîné à maîtriser ses émotions et à faire preuve de sang-froid face à l'ennemi. Il a assumé son devoir, au prix de sa vie.

L'enseignant Dominique Bernard, lui, n'aurait jamais dû être confronté à la barbarie et à la violence. Ce n'était pas son métier, pas sa vocation. Rien ne l'y avait préparé.

Dominique Bernard était un homme de lettres et peut-être, lui que ses proches décrivent comme un homme qui vivait heureux, avait-il lu Périclès qui disait : " *Il n'y a pas de bonheur sans liberté, ni de liberté sans courage* ".

A-t-il eu le temps de réfléchir ? A-t-il eu peur ? Peut-être, peu importe. Ce qui nous frappe et nous éblouit, c'est qu'il a fait le choix moral du courage et ce choix, qui lui coûta la vie, l'honneur et nous oblige. Dominique Bernard n'est pas mort par hasard. Il est mort parce qu'il a agi en héros, mais aussi et surtout parce qu'il était enseignant.

Lui, l'agrégé de Lettres, aurait pu choisir d'enseigner au lycée ou au sein des classes préparatoires. Il avait fait le choix, moins confortable, d'enseigner au collège, à cet âge trouble où se forment les caractères, les opinions et les destins. Il était enseignant de lettres, amoureux de Gracq, de Proust et de René Char. Les lettres, qui cherchent à poser des mots sur la complexité des hommes, et du monde qu'ils façonnent.

Il y a trois ans, quasiment jour pour jour, un enseignant mourrait sous les coups du fanatisme religieux. Il s'appelait Samuel Paty, et à travers ce rassemblement, nous honorons également sa mémoire.

La mort de Samuel Paty, celle de Dominique Bernard ne doivent rien au hasard. Si les terroristes ciblent notre école, s'ils visent les enseignants, c'est parce qu'ils comprennent qu'il s'agit en effet de leurs premiers adversaires.

Jaurès dans son discours de janvier 1910 pour l'école laïque citait ainsi Proudhon : " *L'enfant a le droit d'être éclairé par tous les rayons qui viennent de tous les côtés de l'horizon, et la fonction de l'État, c'est d'empêcher l'interception d'une partie de ces rayons* ". Chers amis, quel est le rôle de l'école, quel est le rôle des enseignants, de Samuel Paty, de Dominique Bernard et de tous les autres, si ce n'est d'éclairer les consciences, d'allumer les Lumières quand le fanatisme religieux vise, lui, à nous plonger dans la nuit la plus obscure ?

Ce dont rêvent les terroristes, c'est d'imposer une pensée unique et univoque, sans nuance et sans libre arbitre. S'ils assassinent nos enseignants, c'est parce que la liberté permise par l'éducation républicaine et laïque est le premier obstacle à leur projet totalitaire. Et ils ne s'en cachent pas : le terrorisme islamiste affiche son programme. Il souhaite disloquer la société, marginaliser les musulmans, amplifier la haine à leur égard. Il souhaite en faire des cibles, afin de convaincre les musulmans que la France serait un pays raciste, que vivre ensemble serait impossible et qu'il leur faudrait se rassembler derrière les plus radicaux d'entre eux.

Dans cette entreprise funeste, il rencontre un adversaire redoutable.

*Notre école républicaine et laïque éclaire les consciences, forme un creuset qui fabrique des citoyens égaux, ignorant les origines, les religions ou les couleurs de peau.*

Elle donne à nos enfants les outils pour résister aux discours simplificateurs, aux raisonnements binaires qui imposent de choisir son camp. En faisant cela, l'École est une digue formidable face au projet nihiliste et totalitaire du fanatisme islamiste.

En rendant hommage à Dominique Bernard aujourd'hui, je ne veux pas que nous pensions rendre hommage à une victime du terrorisme. Nous rendons hommage à un héros, un héros de la liberté de penser, d'agir et de résister. Je voudrais conclure en citant René Char, que Dominique Bernard aimait tant : " *Au plus fort de l'orage, il y a toujours un oiseau pour nous rassurer. C'est l'oiseau inconnu, il chante avant de s'envoler* ".

Je vous remercie.

Ali Rabeh, Maire de Trappes

■ Groupe de la majorité municipale

**La gauche unie, pour que Trappes respire**

Pour l'égalité territoriale, faisons la transparence sur les dépenses publiques dans nos quartiers !

Après plusieurs reports, le Conseil interministériel des villes (CIV) a fini par se tenir le 27 octobre dernier. Faisant suite aux révoltes urbaines de juin dernier qui ont frappé de nombreuses villes en France dont Trappes, il devait apporter des réponses à la hauteur de la crise sociale que traversent nos villes populaires. Malheureusement, sans surprise, ce CIV a accouché d'une souris, avec des annonces minimalistes, sans vision, qui ne changeront rien ou trop peu à la situation actuelle. Sa traduction financière dans le projet de loi de finances 2024 est claire. L'année prochaine, l'État dépensera 118 euros par an par habitant des quartiers populaires, contre 110 euros par an en 2023 : voilà la réponse gouvernementale aux racines profondes des révoltes urbaines de juin dernier. Voilà ce que la Secrétaire d'État à la Ville appelle "la politique du chéquier" dont seraient bénéficiaires les villes comme Trappes ! Par comparaison, avec la suppression de l'Impôt sur la Fortune, le gouvernement fait chaque année un cadeau fiscal de 20 000 euros à chaque millionnaire qui y était auparavant soumis.

Pire encore : de nombreux rapports d'experts montrent que dans de nombreux domaines dits "de droit commun" (santé, éducation, transferts sociaux...), les quartiers populaires reçoivent moins que le reste de la France, alors que leurs besoins sont plus importants.

Pourtant, nous ne cessons d'entendre, dans le débat public, les poncifs sur les "milliards" dont bénéficieraient les quartiers populaires. Quel mensonge ! Il est désormais temps de faire toute la transparence sur la réalité des chiffres, pour démontrer qu'au contraire, nos quartiers sont sous-dotés pour faire face aux difficultés de leurs habitants. C'est pourquoi la Ville de Trappes, à travers une l'adoption d'une motion en Conseil municipal, s'associe à d'autres villes pour exiger la création d'un Observatoire des dépenses publiques territorialisées, qui permettrait de savoir précisément combien l'État, les collectivités, la Sécurité sociale dépensent par ville. Ainsi, l'opposition mensongère entre des banlieues soi-disant privilégiées et les campagnes délaissées, portée par la droite et l'extrême-droite, serait démentie par les statistiques officielles, montrant la cruelle réalité qui unit nos territoires : celle de l'abandon de l'État qui n'y assume plus son rôle. Si ces inégalités budgétaires étaient enfin officiellement reconnues, l'État serait bien obligé d'y remédier. Voilà peut-être la raison de sa timidité pour jouer la transparence !

ALI RABEH, SANDRINE GRANDGAMBE, DJAMEL ARICHI, NOURA DALI OUHARZOUNE, PIERRE BASDEVANT, AMINATA DIALLO, JARINA SAMAD, FOUZI BENTALEB, ANNE-ANDRÉE BEAUGENDRE, DALALE BELHOUT, SAÏD DSOUÏ, MURIELLE BERNARD, ABDELHAY FARQANE, JAMAL HRAIBA, HÉLÈNE DENIAU, AHMED KABA, SIRA DIARRA, MARC LE FOLGOC, FRÉDÉRIC REBOUL, CRISTINA MORAIS, SARITH SA, MIMOUNA SARAMBOUNOU

■ Groupe de la majorité municipale

**Groupe des élus communistes**

La préservation de notre environnement et la lutte contre le changement climatique sont indispensables pour garantir des conditions de vie décentes. Les intérêts du capital s'opposent à l'épanouissement des masses et à la sauvegarde d'un environnement vivable pour toutes et tous.

Il faut changer nos manières de vivre et de consommer pour freiner au maximum le dérèglement climatique en cours ainsi que la destruction de toutes les conditions nécessaires à la vie et même à la survie de l'espèce humaine. De nombreuses actions peuvent être menées au niveau local et avoir un vrai impact si elles se répliquent. Il faut malgré tout regretter l'inaction de l'état français qui, en cette matière, a d'ailleurs été condamné. Les communistes militent pour que ces enjeux du bien commun soient au cœur de la politique nationale ! A l'échelle de la ville, les transports, l'alimentation et l'énergie sont autant de points clefs à transformer rapidement. Trappes s'engage dans cette évolution de manière radicale et les membres PCF de la majorité y contribuent activement. Rendre notre ville cyclable, nourrir nos enfants avec plus de légumes de saison avec des repas équilibrés sans viande, la gestion des déchets, l'encouragement au déploiement du solaire, et plus généralement la lutte contre la précarité énergétique et la réduction des émissions de la ville est au cœur de notre action.

GÉRARD GIRARDON, ALIENOR EBLING, AURÉLIEN PERROT, HOUSSEM DHAOUADI, CATHERINE CHABAY, SUZY LEMOINE, COLETTE PARENT, MAXIMEVELAY

■ Groupe d'opposition

**Union républicaine pour Trappes**

Vendredi 13 octobre 2023, une nouvelle fois, un enseignant meurt sous les coups lâches d'un terroriste. Encore une fois, ce n'est pas un acte dirigé contre un homme ou même contre l'éducation nationale mais bien contre tous les Français. Tous sans exception, croyants ou non, enfants du terroir ou issus de l'immigration. Par son geste, par la peur, le terroriste a voulu nous imposer un mode de vie et de pensée qui s'oppose en tout à ce qui fonde notre république.

Une part de nous tous s'est éteinte sous la lame du tueur. Mais, les Français sauront se mobiliser pour plus de liberté, plus d'égalité et plus de fraternité. Le terroriste a perdu ! Le terrorisme perdra toujours !

Sans peur ni crainte, sans ambiguïté ni collusion, sans amalgame ni ignorance des actes odieux qui touchent le proche orient, sans ignorer non plus les problèmes sociaux ou les inégalités que nous supportons au quotidien, nous serons toujours du côté de ceux qui portent la République parce qu'à Trappes comme ailleurs, la république est notre seule issue.

OTHMAN NASROU, JOSETTE GOMILA, BENOÎT CORDIN, ANNE CLERTE-DURAND, PATRICK LÉBOUCQ, MOHAMED KAMLI

Groupe d'opposition

**Trappes à Gauche**

Texte non remis

VÉRONIQUE BRUNATI



# Les rues de Trappes bientôt illuminées

**D**epuis plusieurs semaines, les équipes des services techniques s'affairent pour installer guirlandes, structures et décorations dans tous les quartiers ! Le lancement des illuminations sera le vendredi 1<sup>er</sup> décembre. Le lundi 11 décembre, ce sont 2 grands sapins de 5 m qui seront installés et décorés devant la Merise : ils égayeront les allées du Marché de Noël, qui sera reconduit cette année. Les rues seront éclairées de la tombée de la nuit à 23h, pour reprendre dès 5h du matin grâce à des sondes crépusculaire. L'éclairage se fait par LED, pour économiser l'énergie tout en permettant aux habitants de profiter de l'ambiance des fêtes de fin d'année.

*Lancement des  
illuminations*

*le vendredi 1<sup>er</sup> décembre*

## NOVEMBRE

**Jeudi 23 14h30**

**Je ne me souviens plus  
très bien** Théâtre forum  
Salle J.B. Clément

**Vendredi 24 20h30**

**Paquita** Théâtre  
Conservatoire de musique et de danse

**Samedi 25 Dès 8h**

**Triathlon** Championnat  
départemental (benjamins/minimes)  
Organisé par l'EASQY - Stade Guimier

**Marche contre  
les violences**

sur Paris (cf. p. 22)

**Soirée 100% féminine  
Rosa Bursztein et  
Tania Dutel** 20h30

La Merise



© Dominique Gau

**Samedi 25 et dimanche 26**

**Judo** Tournoi d'excellence juniors  
international - Gymnase Mahier

**Dimanche 26 16h**

**Concert du conservatoire**  
Église St Georges

**Mardi 28 19h**

**Atelier budget participatif**  
Espace 1901

**Jeudi 30 14h**

**Coup de pouce  
pour un emploi**  
Salle J.B. Clément

## DÉCEMBRE

**Vendredi 1<sup>er</sup>**  
**Lancement des  
illuminations de Noël**

**Mokaiesh chante** 20h30

**Moustaki** Concert - La Merise

**Dimanche 3 15h30**

**Fli** Danse et cirque, goûter  
spectacle jeune public - La Merise

**Mercredi 6**

**Assemblée citoyenne** 19h  
**Centre-ville** Étoile d'or



**Vendredi 8**

**Puzzle** 19h  
par le Jeune ballet européen. Danse  
Conservatoire de musique et de danse

**Gnawa diffusion** 20h30  
Concert - La Merise

**Mardi 5 14h**

**Forum de l'insertion**  
Salle J.B. Clément

**Samedi 9 20h30**

**Talents Trappes show**  
Conservatoire de musique  
et de danse

**Lundi 11 18h**

**Conseil municipal**  
Hôtel de Ville

**Mercredi 13 15h30**

**Panique dans la forêt**  
Musique, goûter spectacle jeune  
public - La Merise

**JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE  
LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES LE 25 NOVEMBRE**

**TRAPPES S'ENGAGE ET MET À VOTRE DISPOSITION UN VIOLENTOMÈTRE  
POUR PRÉVENIR LES VIOLENCES CONJUGALES**

**VOUS ÊTES VICTIME DE  
VIOLENCES, VOUS POUVEZ  
ÊTRE AIDÉE**

**SI VOUS ÊTES EN DANGER,  
APPELEZ EN URGENCE  
LE 17  
OU PAR SMS AU 114**

**POUR ÊTRE  
ÉCOUTÉE  
ET  
INFORMÉE,  
APPELEZ LE :**



**3919**

**VIOLENCES FEMMES INFOS  
(Anonyme et gratuit)**

**0 800 05 95 95**

**Collectif Féministe  
contre le viol**

**115**

**(Hébergement d'urgence)**

**ARRETONSLESVIOLENCES.  
GOUV.FR**

**(Signalement en ligne)**

**Tchat  
commentonsaime.fr  
d'En Avant Toutes  
(jeunes femmes et  
LGBTQI+)**



**TU AS - DE 18 ANS ? APPELE LE 119  
(Enfance en danger)**

Ta relation est saine quand il...

**PROFITE**

Il y a de la violence quand il...

**VIGILANCE, DIS STOP !**

Tu es en danger quand il...

**PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE LAIDE**

1	Respecte tes décisions, tes désirs et tes goûts	
2	Accepte tes amies, amis et ta famille	
3	A confiance en toi	
4	Est content quand tu te sens épanoui	
5	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble	
6	Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose	
7	Rabaisse tes opinions et tes projets	
8	Se moque de toi en public	
9	Est jaloux et possessif en permanence	
10	Te manipule	
11	Contrôle tes sorties, habits, maquillage	
12	Fouille tes textos, mails, applis	
13	Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes	
14	T'isole de ta famille et de tes proches	
15	T'oblige à regarder des films pornos	
16	T'humilie et te traite de folle quand tu lui fais des reproches	
17	"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît	
18	Menace de se suicider à cause de toi	
19	Menace de diffuser des photos intimes de toi	
20	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe	
21	Te touche les parties intimes sans ton consentement	
22	T'oblige à avoir des relations sexuelles	
23	Te menace avec une arme	
24		